

**62370 AUDRUICQ**

143 rue du Général Leclerc  
TÉL. 03.21.35.30.12  
FAX. 03.21.35.56.98

**62610 ARDRES**

91/1, Esplanade du Maréchal Leclerc  
TÉL. 03.21.35.41.11  
FAX. 03.21.35.73.72

E.mail : office.audruicq-ardres@notaires.fr

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR**  
**POUR UN DIVORCE**

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la liste des documents à nous transmettre. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**1. L'état civil :**

- La copie du livret de famille
- La copie des cartes d'identité des époux
- La copie du contrat de mariage
- Les coordonnées des époux (Adresses postales, numéros de téléphone, adresses email).

**2. La procédure :**

- Les coordonnées du ou des avocats
- Les éventuelles pièces de procédure : ordonnance de non conciliation, requête, jugement...

**3. Les actifs :**

- Les avoirs bancaires : coordonnées des établissements bancaires
- Les propriétés : Titres de propriété
- Les véhicules : cartes grises
- Les références des contrats d'assurances vie
- Le dernier relevé épargne salariale ou d'épargne entreprise
- Les statuts des sociétés mis à jour et les derniers bilans (SCI, SARL)
- Toutes pièces justificatives des donations et successions recueillies par chaque époux, biens possédés avant le mariage.

**3. Les passifs :**

- Les soldes des emprunts et de tout passif en cours
- Les taxes d'habitation
- Les taxes foncières
- La déclaration d'IFI
- La dernière déclaration d'impôt sur le revenu et le dernier avis d'imposition.